

Ce que sera l'école de demain au Maroc

29/02/2008

Dans ce programme, d'urgence, soit dit en passant, le focus sera fait sur l'obligation de l'enseignement pour le rendre effectif jusqu'à 15 ans, avec trois composantes essentielles. Il s'agira de reconstituer le primaire sur l'apprentissage notamment de la lecture et de l'écriture. La nouvelle réforme confirme donc un retour aux fondamentaux: savoir lire et écrire. La situation du collège, considéré comme le ventre mou du système scolaire, sera revue. Autre action, encourager le préscolaire. Dans cette prise en charge de l'enseignement obligatoire, l'ensemble des acteurs que sont l'Etat, les collectivités locales, le privé, les associations seront mis à contribution. «Tout cela se fera dans un cadre à déterminer ultérieurement par le gouvernement ou le Parlement, dans une loi cadre ou une action spécifique. «L'essentiel est de régler définitivement ce problème dans les 3 ou 4 prochaines années», rappelle la même source. Tout enfant âgé de 4 à 15 ans sera retenu dans le système scolaire. Les enfants ayant abandonné l'école et qui n'ont pas atteint cet âge seront réintroduits dans le système scolaire. Pour le financement, il est prévu d'impliquer les collectivités locales, le Fonds Hassan II pour le développement économique et social, les entreprises et les ONG. Pour ce qui est du financement public, l'on avancerait des montants de 5 à 6 milliards de DH à mettre sur la table dès la rentrée scolaire prochaine.

Dans ses conclusions, le Conseil n'a pas été tendre. Certes, il a mentionné «les réalisations appréciables de la réforme du système éducatif» comme les pas franchis dans la généralisation de l'enseignement, la révision des contenus des programmes, l'instauration du système LMD dans le supérieur et la prise en charge des ressources humaines. Cependant, le Conseil a constaté la persistance de plusieurs dysfonctionnements auxquels il faudra apporter les remèdes les plus adéquats. En fait, c'est un véritable réquisitoire contre le système éducatif. Les différents ministres en charge du secteur ces dernières années n'ont pas attiré l'attention sur les multiples défaillances. Aujourd'hui, le Conseil ne se gêne pas à le faire pour pointer du doigt par exemple l'incapacité du système à retenir les enfants jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Les autres griefs concernent notamment le non- aboutissement de la décentralisation, la persistance du surnombre au niveau des classes et l'absence de formation continue. L'enseignement supérieur n'a pas été en mesure de s'adapter aux nécessités du monde de l'entreprise. Autre carence, un système d'orientation pertinent, particulièrement dans l'enseignement supérieur. Cela pénalise tous les indicateurs de productivité. Le cloisonnement de l'ensemble des systèmes scolaire et professionnel dans le sens où les passerelles ne sont pas opérationnelles. A cela s'ajoute l'incapacité de l'Education nationale à développer les indicateurs qualitatifs et refonder la confiance nécessaire aux familles aisées qui préfèrent se tourner vers les missions ou les écoles privées. C'est donc l'impuissance de l'école à cultiver l'excellence.

L'Atlas du système éducatif

Le rapport est constitué de quatre volumes dont le 3e comprend tous les indicateurs. Intitulé l'Atlas du système éducatif, ce volumineux document rassemble toutes les données chiffrées. Le premier volume fait la synthèse des conclusions tout en faisant des propositions d'action pour les 3 ou 4 prochaines années. Quant au 2e volume, il fournit les grandes tendances du système éducatif depuis 1999, date de la publication de la charte Education-formation. Mais le document analyse également l'ensemble des composantes de l'enseignement, du préscolaire à l'universitaire, en passant par les collèges et la formation professionnelle.

Le 4e volume dresse un zoom sur les ressources humaines, particulièrement sur le métier d'enseignant et sa situation matérielle. Ce travail a été conduit sur la base d'une enquête de perception menée par un cabinet privé. Les conclusions montrent que la plupart des enseignants sont conscients des difficultés de leur métier, de leur rôle mais aussi de l'importance des principes d'éthique. Certains d'entre eux avouent ne pas respecter ces règles. D'autres mettent en exergue le problème de la formation.

Le rapport met à plat le système

Le rapport sera soumis au Souverain, président du CSE, avant de le rendre public fin mars. Une large communication se prépare autour de ce rapport. Ses initiateurs ne dissimulent pas leur espoir de voir susciter l'intérêt et la mobilisation de tous les acteurs de la société. Gouvernement, partis politiques, syndicats, sociétés civiles... Ils doivent tous se pencher sérieusement sur ce que sera l'école de demain. D'autant que le travail a été fait sur la base d'une approche scientifique qui met en relief les réalisations mais aussi les défaillances du système d'enseignement. Selon une source proche du dossier, ce rapport a été préparé par l'Instance nationale d'évaluation du système d'éducation et de formation que dirige Abdelhak Adoubi. C'est la première action fondatrice depuis la création de cette structure qui développe l'approche d'évaluation des politiques publiques. De l'avis des connaisseurs, cette instance travaille selon les standards internationaux.

Mohamed Chaoui

Source: L'Economiste

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=economie&id=1553>